

Mission d'accompagnement pour initier une politique d'économie circulaire sur le territoire du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Restitution état des lieux





Ordre du jour

- Rappel du cadre du projet
- Retour sur la phase diagnostic et collecte des informations
- Synthèse de l'état d'avancement du territoire en matière d'Economie Circulaire
- Prochaines étapes : construction du programme d'actions
- Annexes





Rappel du cadre du projet







Les projets du PETR et des communautés de communes

Une démarche Climat en cours de construction

Plusieurs projets en cours en parallèle :

- PCAET en cours de finalisation
- Signature d'un Contrat d'Objectif Territorial avec l'Ademe
- Des états des lieux Climat-Air-Energie

Les enjeux du projet

- S'appuyer sur le PCAET et la démarche CAE pour identifier les enjeux environnementaux du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
- Identifier les acteurs du territoire qui pourront participer au déploiement des actions d'économie circulaire et commencer à les mobiliser au travers d'échanges directs
- Co-construire un programme d'action avec les agents, les élus et les acteurs du territoire, tout en conseillant le Pôle sur son déploiement à venir
- Appuyer le PETR dans la mise en place de la démarche transversale qu'est le COT
- Conseiller le PETR sur les moyens d'atteindre les paliers fixés dans le COT par l'Ademe



Etapes de la mission - Phase 1

Les étapes de la phase 1 sont les suivantes

Réunion de lancement

- -Compréhension des attentes
- -Rétroplanning

Janvier 2023

Production

- -Etude documentaire : Compréhension des orientations, des projets et des actions mises en place, récupération information entretiens CAE
- -Préparation de la formation
- -Préparation des entretiens et de l'enquête en ligne

Janvier-février 2023

Validation du mode opératoire entretiens et enquête

-Validation des contacts relais, guides d'entretien, contenu de l'enquête

Semaine du 6 ou du 13 février

Formations

-Journée de formation à l'économie circulaire x2

1er et 3 mars

Entretiens et enquête

- -Entretiens binômes élu/technicien
- -Entretiens et enquête parties prenantes

=>2 mars

=>Mi-mars

Analyse et synthèse

- -Cartographie des initiatives et des acteurs
- -Etat d'avancement du territoire en matière d'ECi

Fin mars

Appui au remplissage

du référentiel

Restitution

- -Présentation de la cartographie
- -Synthèse de l'état d'avancement

Nous sommes ici

9 mai

BI



Etapes de la mission – Phase 2

Les étapes de la phase 2 sont les suivantes

Préparation des ateliers

- -Organisation logistique
- -Formalisation du contenu

Début mai

1

Atelier sur le périmètre et les objectifs

- -Définition du cadre d'orientation et objectifs
- -Définition de la gouvernance et acteurs à mobiliser

16 mai



Production

- -Formalisation des objectifs, de la gouvernance, des acteurs à mobiliser
- -Préparation des cartes actions
- -Restitution semaine du 29 mai

Mai



Atelier sur la définition des actions

- -Choix et priorisation des actions
- -Définition des pilotes, coordinateurs, temporalité

27 juin



Formalisation

- -Formalisation du programme d'action
- -Fiches actions

Juin-Juillet



Restitution

- -Présentation du programme d'action
- -Articulation avec Climat-Air-Energie

Semaine du 3 juillet





L'articulation entre Climat-Air-Energie et Economie circulaire

Climat-Air-Energie

- Etats des lieux terminés
- Construction du plan d'action cet été



Coordination

Transmission de documents Transmission d'informations ciblées suite aux entretiens



Reprise de la gouvernance du PCAET pour la déclinaison des démarches CAE et ECi

Coordination

Fléchage des potentielles actions transversales

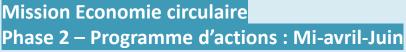


Mission Economie circulaire

Phase 1 – Etat des lieux : Janvier-Début avril

- Etude documentaire
- Entretiens
- Synthèse de la maturité et pistes de progression





- Stratégie
- Plan d'action











Retour sur la phase diagnostic et collecte des informations







Diagnostic et collecte des informations

Etude documentaire

- Ateliers Climat-Air-Energie
- Etat des lieux de l'ESS dans les 4 Communautés de Communes
 CRESS
- Rapports Déchets Observatoire Déchets du Centre-Val-de-Loire
- Rapports Gestion des Déchets Syndicats de traitements (SIRTOMRA, SICTOM, CC Terres du Val de Loire
- Projet de territoire CC des Loges
- SCOT CC des Portes de Sologne et PETR FOLS
- Val de Sully Terre d'industrie! Dev'Up
- Objectifs régionaux COT
- CRTE et PAT du PETR FOLS

Entretiens élus et agents des CC

- CC de La Forêt : Julien BONNET, DGS
- CC des Loges: Florence BONDUEL, Vice-présidente Mobilité et développement durable, Paul ANDRE, CDM mobilité et développement durable
- CC Val de Sully: Christian COLAS, élu, Benjamin Orange, DST
- CC des Portes de Sologne : Katia BAILLY, élue référente, Larissa CAILLY, Responsable du service environnement, Thibaud DESIRE, Directeur de l'aménagement du territoire

Entretiens acteurs du territoire

- CCI
- CMA
- CRESS
- GRDF
- Observatoire Déchets Centre-Val-de-Loire
- SIRTOMRA
- Fibois
- ADS45
- Maison de Loire du Loiret
- La Ferté-Saint-Aubain en transition
- Châteauneuf-sur-Loire en Transition
- Laiterie Saint-Denis de l'Hôtel
- Chocolaterie de la Neuville-aux-Bois

- > 13 structures rencontrées
- > 23 personnes interrogées
- > 72 acteurs cartographiés



Récapitulatif des livrables de la Phase 1

Une base de données des acteurs et initiatives du territoire

> Permet de générer

Une cartographie des acteurs et initiatives du territoire

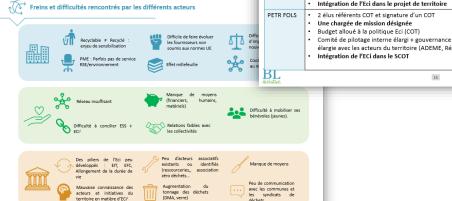
Grille d'analyse Economie Circulaire du territoire

Diagnostic de l'état d'avancement territorial Guide d'entretiens

Enquête en ligne



Référentiel de l'ADEME



CC de la Désigner un chef de projet Eci Forêt Réaliser le diagnostic Eci

Adopter une stratégie et un plan d'actions 1 élu référent en charge de la politique ECi Mettre en œuvre et valoriser les actions Budget alloué à la politique Eci (COT) Former en interne Comité de pilotage interne élargi + gouvernance

CC Val de

Sully

CC des

Intégrer l'Eci dans les politiques élargie avec les acteurs du territoire (ADEME, Région) territoriales Suivre, évaluer et améliorer le

déploiement de la politique ECi 1 élu référent en charge de la politique Eci Budget alloué à la politique Eci (COT) Comité de pilotage interne élargi + gouvernance

Axe 1 – Définition d'une stratégie globale de la politique Economie Circulaire et inscription dan

Intégration de l'Eci dans le projet de territoire 2 élus référents COT et signature d'un COT Réaliser le diagnostic Eci (en cours) Une chargée de mission désignée Adopter une stratégie et un plan Budget alloué à la politique Eci (COT) d'actions (à venir)

Mettre en œuvre et valoriser les actions élargie avec les acteurs du territoire (ADEME, Région) Former en interne

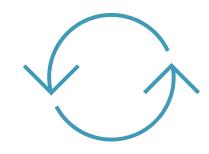
Suivre, évaluer et améliorer le

déploiement de la politique Eci

élargie avec les acteurs du territoire (ADEME, Région)



Synthèse de l'état d'avancement du territoire en matière d'Economie Circulaire



- Au regard du référentiel de l'ADEME
- Au regard des acteurs et initiatives du territoire



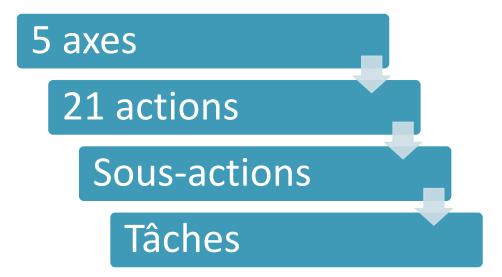


Synthèse au regard du référentiel de l'ADEME



Dans le cadre du COT, il est demandé aux communautés de commune de compléter le référentiel Territoires Engagés Transition Ecologique – volet Economie circulaire.

Dans le cadre de la mission, nous veillerons à capitaliser les informations pour qu'elles puissent être utilisées par les référents pour compléter leur référentiel.









Synthèse au regard du référentiel de l'ADEME

Etude documentaire

Entretiens élus du PETR



Remplissage du référentiel

Fichier de collecte sur la base du référentiel Economie Circulaire de l'ADEME rempli au fil de l'étude documentaire et des entretiens menés

	▼	▼ CC de la Forêt ▼	CC des Loges	CC Val de Sully	CC des Portes de Sologne 🔻		
2 Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets							
2.1	Disposer d'un programme de prévention des déchets						
2.1.0	Suivre la réglementation		Dispose d'un PLPD lancé en 2016 / Preuve rapport SICTOM page 6	Dispose d'un PLPD lancé en 2016 / Preuve rapport SICTOM page 6	ECi : Smictom : compétence transférée pour la collecte et le traitement : 4 communes transféré		
2.1.1	Mettre en œuvre les actions du PLPDMA	Entretien CAE : pas de PLPDMA, pas de connaissance côté collectivité	Entretien CAE : PLPDMA depuis 10 ans		ECi : Smictom : Katia pose la question s'il existe un PLPDMA		
2.1.1.	Déployer 3 à 9 actions sur l'année	Entretien CAE: Communication / sensibilisation auprès des habitants, des écoles; site internet; guide de tri; distribution des bacs; suivi des déchetteries et collectes en porte à porte. ECI: Sirtomra est à Neuville, ils ont un agent de médiation.	Entretien CAE: Formation auprès des entreprises / visites centre de tri; Broyage déchets verts à domicile; Prêt de gobelets réutilisables Distribution de composteurs; Filières réemploi en déchetterie (vélos, textiles, électroménager, livres, bientôt articles de sports et loisirs + articles de jardinage) + collecte amiante + pneus et souches (4-5x par an); Actions de com': site, FB, Panneau Pocket, presse, affiches, flyers, banderoles, newsletter, magazine, mailing Communication sur Zéro déchet				



Axe 1 – Définition d'une stratégie globale de la politique Economie Circulaire et inscription dans le territoire (90 points)

En synthèse

Actions réalisées		Pistes de progression	
		 Le pilotage de la démarche d'économie circulaire (ECi) doit être formalisée (chefs de projets au sein des CC, référents, cotech, copil). 	
•	Des binômes ont été créés et le COT encadre la mise en place d'un comité de pilotage interne élargi et un futur budget.	Par ailleurs l'articulation entre les communes, les CC et le PETR devra être défini.	
•	Une chargée de mission désignée au sein du PETR coordonne le sujet.	Il pourra être utile de sensibiliser les autres agents et élus à l'économie circulaire.	
	•	Les opportunités	
•	L'intégration de l'ECi dans les stratégies	Le PCAET, le COT	
	territoriales existe dans une faible part des cas	Le prochain atelier	
	(projet de territoire de la CC des Loges)	Mutualiser les instances et GT de manière à favoriser l'implication des parties prenantes du territoire	
		Les pistes d'action :	
		Formaliser le pilotage lors de l'atelier à venir	
K			





Axe 2 – Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets (80 points)

En synthèse

Pistes de progression **Actions réalisées** Dans l'ensemble, les syndicats Les relations avec les syndicats doivent être renforcées pour amplifier l'impact portent et déploient le des actions mises en place. PLPDMA. La remontée d'information provenant des syndicats pourrait être plus efficace. Des études et actions sont en cours de déploiement sur la Les impacts de la collecte (GES, pollutions) sont mal connus et ne font pas collecte des biodéchets. toujours l'objet d'un plan d'action. Les opportunités : Deux CC dans un même syndicat Création en janvier 2023 d'un GT à l'échelle de la Région sur les biodéchets, les déchets plâtre, bois et plastique Les pistes : Impliquer les syndicats dans le pilotage élargi de la démarche, les faire participer aux ateliers Relayer davantage la communication des projets des syndicats

Dans le cadre du COT, si les compétences collecte et traitement des déchets sont déléguées, la collectivité doit rendre compte des actions menées. Si la compétence est transférée, la collectivité est évaluée au regard du nombre d'élus du territoire au conseil syndical.



Actions réalisées

Pistes de progression

Achats responsables:

Des initiatives intéressantes :

- Livraison de repas sans plastique
- Clauses environnementales dans les marchés
- Volonté d'utiliser des éco-matériaux dans les projets de construction
- Convention avec Maison de l'emploi pour clauses insertion
- Listing producteurs locaux
- Etc.

Achats responsables:

Les démarches d'achats responsables doivent être renforcées : sensibiliser et outiller les agents notamment. Il serait intéressant de formaliser la démarche d'achat responsables pour les systématiser (ex. charte achats responsables, liste de clause, suivi de l'intégration des clauses).

Les opportunités :

- La forme du PETR, constitué de 4 CC
- La similarité entre les achats effectués
- S'appuyer sur la volonté de Fibois de développer les démarches d'éco-construction en bois

Les pistes :

 Partager des bonnes pratiques entre les CC, mutualiser de futurs outils comme un guide par exemple





•	
Actions réalisées	Pistes de progression
Filières: Les CC n'ont pas identifié de filières à enjeux particulières pour l'instant.	Filières: Il serait intéressant de travailler sur le bouclage d'une ou plusieurs filières. Les opportunités:
	 Des ressources à enjeu sur le territoire (bois, production agricole, eau). Des démarches territoriales (PAT), départementales (étude sur les STEP) Plusieurs entreprises de l'agroalimentaire sur le territoire Un contexte politique/réglementaire en évolution (plan eau)
	 Les pistes: Intégrer l'économie circulaire (ECi) dans le PAT Collaborer avec le département sur le sujet de la REUT pour travailler plus globalement sur l'eau Intégrer les enjeux d'ECi dans les projets de construction d'équipements et d'aménagement de zones d'activité S'appuyer sur les projets de mobilité vélo





Actions réalisées

Actions realisees

Consommation responsable:

Des initiatives intéressantes :

- Sensibilisation des enfants à l'écologie, le tri, le réemploi, la sobriété
- Sensibilisation aux éco-gestes (eau, énergie...)
- Sensibilisation à une alimentation locale
- Distribution de composteurs
- Ateliers de réparation vélo
- Travail sur le slow tourisme

Pistes de progression

Consommation responsable:

Les CC ont du mal à identifier les acteurs associatifs du territoire pouvant animer des événements et initiatives liées à l'économie circulaire.

Des actions peuvent être menées par les communes, mais il semblerait que les CC aient plus de mal à se positionner sur la sensibilisation des habitants (absence d'événements).

Il y a peu de structures du réemploi et de la réparation sur le territoire.

Les opportunités :

- Une population dynamique : familles
- De nombreux points d'entrée possibles : petite enfance/enfance, alimentation, slow-tourisme, commerces/proximité

- Faire émerger les initiatives (appel à projet)
- Aider les acteurs existants (ex. : mise à disposition de local, communication, cartographie, etc.)



Actions réalisées

Pistes de progression

Eco-conception, économie de la fonctionnalité, écologie industrielle et territoriale

Mobilisation des entreprises

 Des projets menés par le passé (écologie industrielle et territoriale)

Projets des Communautés de communes

 Des projets intéressants : récupération de chaleur, flotte de vélo pour les agents, ZAC prenant en compte les enjeux environnementaux, projet de réutilisation des eaux usées traitées, co-voiturage

Eco-conception, économie de la fonctionnalité, écologie industrielle et territoriale

Mobilisation des entreprises

Peu d'actions à destination des entreprises sont menées à ce jour sur l'économie circulaire et plus largement la transition écologique. Les CC pourraient identifier le(s) pilier(s) les plus pertinents pour accompagner l'écoresponsabilité des entreprises.

Les opportunités :

- Des entreprises dynamiques sur le territoire, dont certaines exemplaires en matière de transition écologique, voire sur l'économie circulaire directement
- Des clubs d'entreprise existants
- Des zones d'activité qui sont autant d'opportunités de développer des projets de mutualisation
- EFC : Volonté de la CMA de lancer une initiative sur l'EFC (possibilité de partenariat?)

- Relayer les dispositifs des institutionnels
- Intégrer l'économie circulaire dans l'animation existante (thématiques de rencontres, éco-conditionnalité des aides...)
- Valoriser les initiatives existantes sur les territoires

Actions réalisées

Pistes de progression

Des actions de financement :

Des subventions pour l'achat de composteurs

Une évaluation des coûts :

Des syndicats réalisant la matrice de coûts

Un système de financement encourageant l'économie circulaire

- Une redevance spéciale pour les usagers non ménagers sur certaines CC
- Une redevance incitative sur certaines CC

Il serait intéressant de renforcer la connaissance du coût de la gestion des déchets.

Une veille sur les financements pourraient être réalisée et relayée auprès des acteurs économiques notamment.

Les opportunités :

- La forme du PETR: 4 CC
- S'appuyer sur l'ambition de la Région à déployer la tarification incitative sur le territoire (Objectif 6 du PRPGD)

- Partager les informations sur les subventions, dispositifs et aides des institutionnels
- Financer des projets sur le sujet de l'économie circulaire
- Mettre en place une éco-conditionnalité des aides aux entreprises





Actions réalisées

Actions dirigées vers le grand Public :

- Sensibilisation évoquée précédemment
- Conventions avec des associations locales (Respire pour textiles ; CLST pour les vélos)
- Mise à disposition de bennes dans déchetteries pour revente en magasin solidaire

Actions dirigées vers les acteurs économiques

Rénovation de bâtiments tertiaires

Actions dirigées vers les autres collectivités

Coordination portée par le PETR

Pistes de progression

 Les coopérations pourraient être renforcées aussi bien avec les associations que les acteurs économiques, les communes et les syndicats.

Les opportunités :

- SCoT intégrant l'éco-construction
- Des projets en cours de réflexion/définition :
- Projet de matériauthèque dans l'extension de la déchetterie de Neuville
- Ressourcerie(s) (collaboration avec la CRESS possible)
- > Ateliers de réparation vélo

- Faire connaître et mettre en réseau les initiatives existantes (notamment les associations de valorisation/acteurs de l'ESS avec les syndicats de déchets)
- Développer les conventions de partenariats
- S'appuyer sur d'autres dispositifs et financements pour soutenir les initiatives locales
- Renforcer l'animation territoriale (appui sur les réseaux d'acteurs de la CRESS et la CMA par exemple)
- Créer du lien entre les acteurs économiques (actions co-portées avec des industriels ancrés comme la LSDH)
- Créer du lien entre/avec les CC, les communes



Synthèse de l'état d'avancement du territoire en matière d'Economie Circulaire



- Au regard du référentiel de l'ADEME
- Au regard des acteurs et initiatives du territoire





Une vision restreinte de l'économie circulaire par les acteurs du territoire...

PILIERS ACTIONS MISES EN PLACE Sensibilisation Installation de bennes privées Economie circulaire = Gestion des déchets Allongement de la durée de vie Réparation et réemploi



Les acteurs rencontrés réalisent aussi des actions inscrites dans les autres piliers de l'économie circulaire (éco-conception, consommation responsable). Pourtant, elles sont perçues comme des initiatives de transition écologique générale, et non relevant de l'économie circulaire.

Cette vision restreinte de l'économie circulaire est valable pour l'ensemble de la société, ceci peut notamment s'expliquer par :

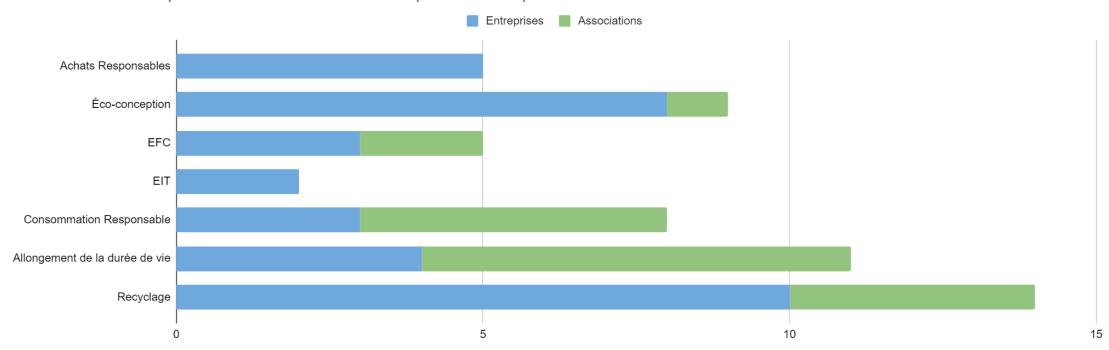
- Des actions de sensibilisation du Grand Public souvent portées sur la prévention des déchets et le recyclage (au détriment des autres piliers);
- Une méconnaissance de la définition de l'économie circulaire autour des 7 piliers (ADEME)





... qui se ressent par un déséquilibre des actions menées entre les 7 piliers

Répartition des actions menées par les entreprises et les associations du territoire* - PETR FOLS



Parmi les 26 entreprises recensées :

- 10 réalisent des actions pour le recyclage
- 8 pour l'éco-conception
- 5 pour les achats responsables
- 4 pour l'allongement de la durée de vie

Parmi les 17 associations recensées :

- 7 réalisent des actions pour l'allongement de la durée de vie
- 5 pour la consommation responsable
- 4 pour le recyclage
- 2 pour l'EFC

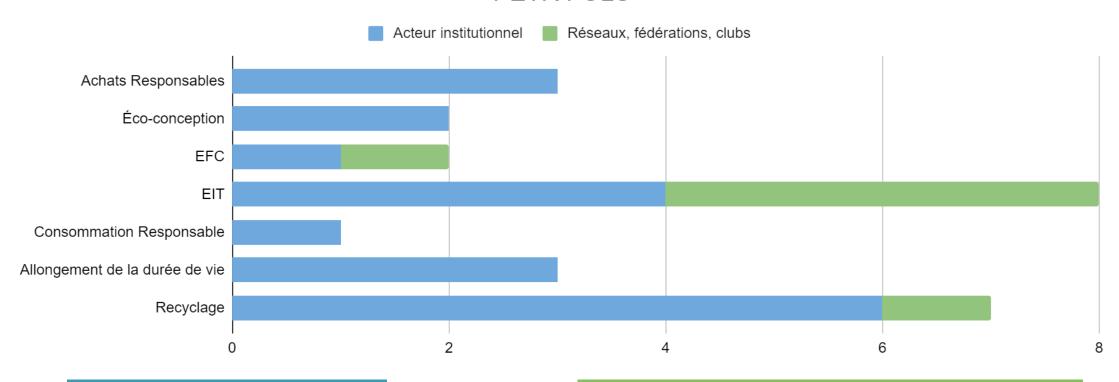


^{*}Le graphique est généré sur la base d'informations déclaratives des structures rencontrées et/ou identifiées



... qui se ressent par un déséquilibre des actions menées entre les 7 piliers

Répartition des actions menées par les acteurs institutionnels et les réseaux et clubs d'acteurs* - PETR FOLS



Parmi les 13 acteurs institutionnels:

- 6 réalisent des actions pour le recyclage
- 4 pour l'EIT
- 3 pour les achats responsables
- 3 pour l'allongement de la durée de vie

Parmi les 6 réseaux, fédérations, clubs d'acteurs recensées:

- 4 réalisent des actions pour l'EIT
- 1 pour le recyclage
- 1 pour l'EFC



L'implication des entreprises : cas de la Laiterie et de la Chocolaterie





- Ancrage territorial modéré
- Co-construction avec ses partenaires
- Taille moyenne

- Fort ancrage territorial
- Rôle exemplaire → Influence sur ses partenaires
- Grande entreprise

Les actions réalisées :



 Développement d'emballages innovants



- Programme de partage de vélos
- Initiative de co-voiturage



 Plateforme commune pour les produits réfrigérés



- Bennes privées pour tri interne
- Méthanisation

Les freins communs:





Peu de temps à consacrer (RH)



Rapports de pouvoir : Fournisseurs hors UE





Les freins pour les associations : Conclusions de l'entretien collectif



• ADS 45



- Maison de la Loire et du Loiret
 - Châteauneuf en Transition



• LFéSA₁

Les actions réalisées :



 Sensibilisation au tri et au zéro déchet.



Ateliers de réparation de vélos, repair-café, ateliers de couture et upcycling.



Intention de mettre en place plus d'actions en matière d'économie circulaire, mais moyens insuffisants.

Les freins communs:



Manque de mobilisation des bénévoles (jeunes)



Réseau insuffisant



Manque de moyens (financiers, humains, matériels)



¹ LFéSA: La Ferté Saint Aubin en transition

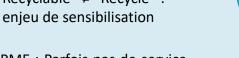


Freins et difficultés rencontrés par les différents acteurs





Recyclable ≠ Recyclé :





Difficile de faire évoluer les fournisseurs non soumis aux normes UE



Difficultés d'implémentation des nouvelles réglementations

Coordination nécessaire au niveau du territoire



PME: Parfois pas de service RSE/environnement



Effet millefeuille



Réseau insuffisant



Manque moyens (financiers, humains, matériels)



Difficulté à mobiliser ses bénévoles (jeunes).



Difficulté à concilier ESS +



Relations faibles avec les collectivités





Des piliers de l'Eci peu développés : EIT, EFC, Allongement de la durée de vie



Peu d'acteurs associatifs identifiés existants ou (ressourceries, association zéro déchets...)



Manque de moyens



Mauvaise connaissance des acteurs et initiatives du territoire en matière d'ECi1



29

Augmentation du tonnage des déchets (DMA, verre)



Peu de communication avec les communes et syndicats de déchets



¹ Eci : Économie Circulaire



Recommandations – Premières pistes d'actions

Eco-exemplarité



Sensibiliser les élus et agents du territoire aux enjeux de consommation de ressources et d'Eci



Promouvoir l'Eci dans la commande publique



Avoir recours aux éco-matériaux et à l'éco-conception dans les équipements et aménagements



Poursuivre la sensibilisation et les bonnes pratiques dans les équipements (accueil de loisirs, crèches...)

Rôle de coordinateur



Intégrer l'EC dans l'animation auprès des entreprises



Identifier les acteurs associatifs de l'économie circulaire et générer des rencontres



Faire connaître les acteurs (annuaire, événement...) et communiquer sur les initiatives territoriales



Mettre en place des groupes de travail pour déployer la stratégie d'économie circulaire

Appui aux acteurs



Accompagner techniquement les acteurs du territoire (décryptage réglementations, veille dispositifs subvention, ...)



Mettre à disposition de locaux/fonciers pour les associations ou entreprises à impact positif



Appuyer les associations pour les aider à mobilier lors de leurs évènements



Travailler sur le bouclage des flux agricoles, la sobriété en eau, l'éco-responsabilité des commerces



Mutualiser les démarches pour éviter l'effet « millefeuille » (mutualisation CAE-Eci, SCOT valant PCAET, etc.) Créer un discours enthousiasmant autour de l'ECi

Pilotage et gouvernance



Travailler avec les territoires voisins (utilisation méthaniseur ou mutualisation plateforme de pré-traitement des biodéchets)



Travailler avec les syndicats pour réduire les tonnages de déchets (sensibilisation des citoyens, Défis, etc.)

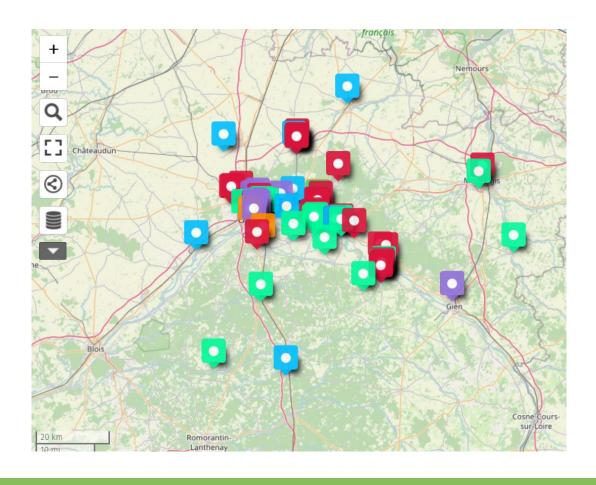


Présentation de la cartographie des acteurs

Etude documentaire

Entretiens élus du PETR

Entretiens acteurs du territoire



Una cartographie disponible en ligne (outil Umap) et actualisable par vos équipes (1 tutoriel d'utilisation)

https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/cartographie-acteurs-de-leconomie-circulaire-petr-_887870#11/47.8650/1.8958





Prochaines étapes







Etapes de la mission – Phase 2

Les étapes de la phase 2 sont les suivantes

Préparation des ateliers

- -Organisation logistique
- -Formalisation du contenu

Début mai

1

Atelier sur le périmètre et les objectifs

- -Définition du cadre d'orientation et objectifs
- -Définition de la gouvernance et acteurs à mobiliser

16 mai



Production

- -Formalisation des objectifs, de la gouvernance, des acteurs à mobiliser
- -Préparation des cartes actions
- -Restitution semaine du 29 mai

Mai

Atelier sur la définition des actions

- -Choix et priorisation des actions
- -Définition des pilotes, coordinateurs, temporalité

27 juin



Formalisation

- -Formalisation du programme d'action
- -Fiches actions

Juin-Juillet



Restitution

- -Présentation du programme d'action
- -Articulation avec Climat-Air-Energie

Semaine du 3 juillet



Progr

Programme de l'atelier

Objet : Définir un premier cadre d'orientation et la gouvernance des actions à mettre en place suite à l'état des lieux

L'objectif sera de définir :

- Les objectifs devant être atteints par le PETR et les 4 EPCI pour atteindre les **objectifs nationaux** et respecter certaines **réglementation** concernant l'économie circulaire (ex. gaspillage alimentaire, commande publique, limitation de l'artificialisation...)
- Les objectifs qualitatifs que le territoire souhaite se fixer en matière d'économie circulaire
- L'organisation et la gouvernance du plan d'action
- Les acteurs à mobiliser, au regard de la cartographie, ainsi que les relais pouvant y contribuer

Partie 1 – Définition des objectifs :

- Rappel des objectifs nationaux et réglementations
- Proposition d'objectifs au regard des caractéristiques du territoire par secteur (BTP, agriculture, commerce...), ressource (eau, produits alimentaires, bois, biens de consommation....) ou pilier de l'économie circulaire (achats responsables, recyclage, allongement de la durée de vie, ...)
- Formalisation des objectifs décidés par les participants

Partie 2 - Gouvernance:

- Proposition de coordination entre les EPCI et le PETR, articulation avec les acteurs du territoire notamment les chambres consulaires, têtes de réseau, clubs et représentants des acteurs
- Ajustement et formalisation de la gouvernance et de l'organisation

Partie 3 - Mobilisation des acteurs :

- Proposition d'acteurs prioritaires à mobiliser et d'un plan d'action y parvenir ; formalisation des décisions.





Annexes



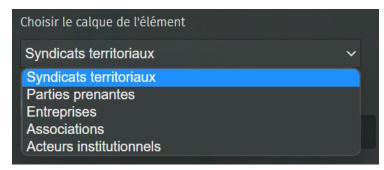




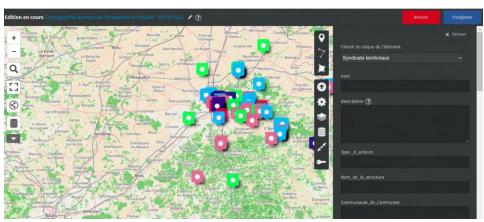
Comment ajouter un nouvel acteur sur uMap?

Le pas à pas

- 1. Cliquer sur le crayon pour éditer la carte
- 2. Cliquer sur l'icône du popup « Ajouter un marqueur »
- 3. Cliquer directement sur l'emplacement désiré dans la carte
- 4. Choisir la thématique dans le champ réservé à la sélection du calque



5. Remplir le formulaire avec les informations



6. Cliquer sur « Enregistrer »





Axe 1 – Définition d'une stratégie globale de la politique Economie Circulaire et inscription dans le territoire (90 points)

	Atouts	Pistes de progression	
CC de la Forêt	• 1 élu référent en charge de la nolitique FCi	Désigner un chef de projet Eci Adopter une stratégie et un plan d'actions Mettre en œuvre et valoriser les actions	
CC des Portes de Sologne	1 élu référent en charge de la politique ECi Budget alloué à la politique Eci (COT) Comité de pilotage interne élargi + gouvernance élargie avec les acteurs du territoire (ADEME, Région)	Former en interne Intégrer l'Eci dans les politiques territoriales Suivre, évaluer et améliorer le déploiement de la politique ECi	
CC Val de Sully			
CC des Loges	 1 élu référent en charge de la politique Eci Budget alloué à la politique Eci (COT) Comité de pilotage interne élargi + gouvernance élargie avec les acteurs du territoire (ADEME, Région) Intégration de l'Eci dans le projet de territoire 		
PETR FOLS	 2 élus référents COT et signature d'un COT Une chargée de mission désignée Budget alloué à la politique Eci (COT) Comité de pilotage interne élargi + gouvernance élargie avec les acteurs du territoire (ADEME, Région) Intégration de l'ECi dans le SCOT 	 Réaliser le diagnostic Eci (en cours) Adopter une stratégie et un plan d'actions (à venir) Mettre en œuvre et valoriser les actions Former en interne Suivre, évaluer et améliorer le déploiement de la politique Eci 	



Axe 2 – Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets (80 points)

	Atouts	Pistes de progression
CC de la Forêt	 Des actions en œuvre : communication, sensibilisation, déchets verts envoyés à St Péravy la Colombe (méthanisation) et compost vendu aux agriculteurs Rapport annuel du SITOMAP : connaissance des flux Action d'optimisation des collecte (-40 000 km/an) Etude programmée sur les biodéchets Passage en ECT en 2022 Des liens avec le réseau d'acteurs local (semaine du SERD) Conversion camions-bennes au bio carburant 	 Mettre en œuvre le PLPDMA Disposer d'une CCES Mettre en œuvre des actions pour réduire les impacts environnementaux et sociaux
CC des Portes de Sologne	 Actions de distribution de composteurs Rapport annuel du CCTVL : connaissance des flux ECT pour les 3 communes de la CCTVL 	 Dispose d'un PLPDMA (?) Définition d'un plan d'actions Lancer une étude sur les biodéchets Mettre en œuvre des actions pour réduire les impacts environnementaux et sociaux / Communiquer Mettre en œuvre le report modal
CC Val de Sully	 Dispose d'un PLPDMA lancé en 2016 Rapport annuel du SICTOM : connaissance des flux ECT depuis avril 2021 Structure et met en réseau les acteurs : ADS45, Art en Sens 	 Définition d'un plan d'actions Mettre en œuvre des actions pour réduire les impacts environnementaux et sociaux Mettre en œuvre le report modal
CC des Loges	 Dispose d'un PLPDMA lancé en 2016 Rapport annuel du SICTOM : connaissance des flux Des actions en œuvre : formation entreprises, broyage déchets verts, plateforme compostage à Bray St Aignan Rapport annuel sur les déchet Etude en cours sur les biodéchets ECT depuis avril 2020 Structure et met en réseau les acteurs : ADS45, Art en Sens 	 Mettre en œuvre des actions pour réduire les impacts environnementaux et sociaux Mettre en œuvre le report modal



	Atouts	Pistes de progression
CC de la Forêt	 Conso responsable : communication sur les bons gestes (eau potable) / projets pédagogiques avec les école de la Neuville et Trainou / « Mangeons Loiret » EIT : récupération chaleur du bassin d'apprentissage / réflexion aménagement des ZA en fonction des corps de métier EFC : envisage une flotte de vélos Recyclage : Valorisation des boues de STEP (épandage) 	 Réaliser le diagnostic des filière(s) à enjeux d'Eci Achats responsables : pas de clauses environnementales ni des enjeux DD dans les achats : pas de papier recyclé acheté Eco conception : peu/pas d'actions menées sur ce levier Allongement de la durée de vie : peu/pas d'actions menées sur ce levier
CC des Portes de Sologne	 Achats responsables: livraison de repas sans plastique / clauses environnementales dans les marchés / aide à l'achat de récupérateurs d'eau / kit d'économie d'eau Eco conception: charte DD communiquée aux entreprises qui s'installent Conso responsable: composteurs, kits d'économie All. durée vie: la Ferté organise des ateliers gratuits de réparation vélo aux particuliers 	 Réaliser le diagnostic des filière(s) à enjeux d'Eci All. durée vie: pas de ressourcerie sur le territoire / pas d'atelier de réparation de vélo EIT : peu/pas d'actions menées sur ce levier EFC : peu/pas d'actions menées sur ce levier Recyclage : peu d'actions menées sur ce levier





	Atouts	Pistes de progression
CC Val de Sully	Conso responsable : limitation des impressions / diminution de l'éclairage / territoire slow tourisme	 Réaliser le diagnostic des filière(s) à enjeux d'Eci Achats responsables : peu/pas d'actions menées sur ce levier Eco conception : peu/pas d'actions menées sur ce levier EIT : peu/pas d'actions menées sur ce levier EFC : peu/pas d'actions menées sur ce levier Allongement de la durée de vie : peu/pas d'actions menées sur ce levier Recyclage : peu d'actions menées sur ce levier
CC des Loges	 Achats responsables : volonté d'utiliser des écomatériaux dans les projets de construction / convention avec Maison de l'emploi pour clauses insertion / listing producteurs locaux / critères environnementaux dans la majorité des marchés Eco conception : ZAC des Loges (HQE) Conso responsable : Territoire slow tourisme EIT : projet de REUT de la STEP de Fay-aux-Loges EFC : tableau covoiturage mis en place par les salariés Recyclage : Réflexion sur la réutilisation des eaux de vidange des piscines 	 Réaliser le diagnostic des filière(s) à enjeux d'Eci Allongement de la durée de vie : peu/pas d'actions menées sur ce levier





Axe 4 – Outils financiers du changement de comportement (60 points)

	Atouts	Pistes de progression
CC de la Forêt	 Rapport annuel du SITOMAP intégrant la matrice de coûts Subventions versées aux particuliers pour l'achats de composteurs 	 Agir pour optimiser les dépenses publiques de gestion et communiquer sur la démarche d'optimisation Pas de tarification incitative : étudier le potentiel Financer des projets sur le sujet de l'économie circulaire
CC des Portes de Sologne	 Rapport annuel de la CCTVL intégrant la matrice de coûts Mise en œuvre la redevance spéciale pour les usagers non ménagers 	 Agir pour optimiser les dépenses publiques de gestion et communiquer sur la démarche d'optimisation Pas de tarification incitative : étudier le potentiel Promouvoir et mettre en place des outils financier en faveur de l'économie circulaire Financer des projets sur le sujet de l'économie circulaire
CC Val de Sully	 Rapport annuel du SICTOM intégrant la matrice de coûts Mise en œuvre de la redevance incitative depuis 2017 	 Agir pour optimiser les dépenses publiques de gestion et communiquer sur la démarche d'optimisation Promouvoir et mettre en place des outils financier en faveur de l'économie circulaire Financer des projets sur le sujet de l'économie circulaire
CC des Loges	 Rapport annuel du SICTOM intégrant la matrice de coûts Mise en œuvre de la redevance incitative depuis 2017 Distribution de composteurs 	 Agir pour optimiser les dépenses publiques de gestion et communiquer sur la démarche d'optimisation Financer des projets sur le sujet de l'économie circulaire





Axe 5 – Coopération et engagement (90 points)

	Atouts	Pistes de progression
CC de la Forêt	 Actions dirigées vers le grand Public : Projet de matériauthèque dans l'extension de la déchetterie de Neuville 	 Peu ou pas d'actions dirigées vers les autres collectivités du territoire Peu ou pas d'actions dirigées vers les acteurs économiques
CC des Portes de Sologne	 Informer et former les acteurs économiques : Favoriser les projets d'éco-constructions en sensibilisant aux nouvelles pratiques et en soutenant les métiers en lien avec ces nouvelles filières (PADD SCOT) PADD SCOT : Souhaite coordonner le développement et recherche une complémentarité avec les territoires voisins 	 Peu ou pas d'actions dirigées vers les autres collectivités du territoire Peu ou pas d'actions dirigées vers les acteurs économiques Peu d'actions dirigées vers le grand Public
CC Val de Sully	 Actions dirigées vers le grand Public : Maison pour tous / Sensibilisation quartier prioritaire du Hameau / Communication sur les éco-gestes Projets à venir : relation avec recyclerie / atelier réparation vélos / 1 ressourcerie en cours de montage à Sully-sur-Loire Rénovation de bâtiments pour le tertiaire (commerces, entreprises) : dispositif de soutien financier par la CC 	 Peu ou pas d'actions dirigées vers les autres collectivités du territoire Peu ou pas d'actions dirigées vers les acteurs économiques
CC des Loges	 Mise en place de conventions avec associations locales (Respire pour textiles ; CLST pour les vélos) / mise à disposition de bennes dans déchetteries pour revente en magasin solidaire 	 Peu ou pas d'actions dirigées vers les autres collectivités du territoire Peu ou pas d'actions dirigées vers les acteurs économiques



Mission d'accompagnement pour initier une politique d'économie circulaire sur le territoire du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Stratégie et plan d'action Economie Circulaire



Equipe BL évolution

Sofia Carballo Louis Miralles Mélissa Poutrain



Contenu

- Introduction
- Gouvernance de la démarche
- Présentation des axes stratégiques et des objectifs
- Synthèse des actions
- Fiches actions





Introduction



- L'économie circulaire, un système économique durable
- L'économie circulaire, une opportunité pour les territoires
- Le projet du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne





L'économie circulaire, un système économique durable

Ces cinquante dernières années, la consommation par l'homme de ressources naturelles et de matières premières a été multipliée par dix. L'humanité continue de vivre bien au-dessus de ses moyens en utilisant 60 % de plus que ce qui peut être renouvelé. Cette consommation de ressources et, plus globalement, le mode de vie occidental, entraîne par ailleurs de nombreux autres enjeux, notamment la contribution au réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité.

L'économie circulaire, en retranscrivant à l'échelle humaine le fonctionnement des écosystèmes, propose une approche systémique comme réponse à ces enjeux. Elle est ainsi considérée comme un outil de la transition écologique par les états et les institutions internationales, notamment par la Commission européenne.

L'Ademe définit l'économie circulaire comme un "système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus".

L'économie circulaire repose ainsi sur trois notions clés:

- Les niveaux d'utilisation des ressources naturelles, matérielles et énergétiques, nécessaires au fonctionnement des systèmes socio-économiques, qu'elle vise à réduire;
- Le service rendu, ou les créations de valeur économique, environnementale et sociale, de ces systèmes socio-économiques, qu'elle vise à maximiser;
- La capacité des écosystèmes à fournir durablement des ressources naturelles et à tolérer et résorber des dégradations environnementales, qu'elle vise à entretenir et à ne pas dépasser.





L'économie circulaire, une opportunité pour les territoires

l'économie circulaire de nombreuses ouvre opportunités pour les territoires, aujourd'hui confrontés conséquences du modèle aux linéaire (extraire produireéconomique consommer – jeter) qui est le nôtre :

- Perte d'attractivité économique et destructions d'emplois,
- Dépendance vis-à-vis d'approvisionnements en ressources incertains et d'exutoires pour leurs déchets,
- Raréfaction des ressources, changement climatique et autres pressions environnementales,
- Urbanisation croissante et vieillissement des infrastructures, etc.

La diversité des territoires (zones urbaines, périurbaines et rurales), de leur contexte socioéconomique et environnemental et de leur dynamisme implique de trouver des solutions adaptées et intégrées. L'économie circulaire propose un cadre de référence innovant répondant à ces besoins.

Les piliers de l'économie circulaire pouvant être déclinés sur un territoire



L'enjeu pour les collectivités est ainsi d'identifier leur rôle dans un modèle d'économie circulaire territorial (co-construire et planifier, déployer et animer, évaluer), tout en assurant que cette démarche s'intègre dans toutes les actions de développement durable et de gestion des collectivités.



Le projet du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne

Contexte

Dans le cadre du **Contrat d'Objectif Territorial** signé avec l'Ademe, le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne et ses 4 communautés de communes sont amenées à construire leur **démarche d'économie circulaire**. Celle-ci doit s'articuler avec le PCAET et la démarche Climat-Air-Energie.

Méthode

Ainsi, la feuille de route Economie circulaire a été construite entre janvier et juillet 2023. Un état des lieux des pratiques d'économie circulaire et une cartographie des acteurs a été réalisée, ainsi que la formation des agents et élus référents.

Plusieurs ateliers, rassemblant les binômes élus-agents référents, ont ensuite été animés pour construire :

- La stratégie : atelier le 9 mai

- Le plan d'action : atelier le 27 juin

Les méthodes d'animation utilisées et les aboutissements des ateliers sont présentés dans ce document.





Gouvernance de la démarche



- Les enjeux du pilotage
- Synthèse de la gouvernance





Les enjeux du pilotage

Le rôle du PETR

Le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne est un **outil de coopération intercommunale** entre les 4 communautés de communes (CC) du territoire. Il a pour objet de définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social sur son périmètre. A cet effet, le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne constitue le **cadre de contractualisation** départementale, régionale, nationale ou européenne des politiques publiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires.

Il vient donc **en appui des politiques de transition écologique** des CC, notamment en portant le PCAET et en facilitant la recherche de financements.

Le pilotage de la démarche d'économie circulaire

La démarche d'économie circulaire initiée par le PETR est ainsi pilotée par les CC, avec l'aide du PETR. La démarche est commune mais chaque EPCI se l'approprie. Pour piloter et déployer la stratégie, plusieurs rôles et instances sont définis (détaillés page suivante) :

- Des référents économie circulaire
- Un ou plusieurs groupes de travail
- Un COPIL élargi

Par ailleurs, toutes les parties prenantes sont amenées à rendre compte des avancées de leur démarche chaque année durant une journée de l'économie circulaire.





Synthèse de la gouvernance

Approche ascendante : la démarche est commune mais chaque EPCI se l'approprie







Membres

<u>Fréquence</u>

<u>Rôle</u>

Référent Eci/EPCI

1 couple agent/élu par EPCI mutualisé avec le volet climat-air-énergie

Réunions de suivi mutualisées avec volet CAE Animer la démarche Eci au sein de la CC à laquelle il est rattaché/du PETR (suivi des actions menées, remontée des informations, sensibilisation...)

Groupe(s) de travail Eci (fil de l'eau, mutualiser si possible)

Un groupe = COTECH Plusieurs groupes = **thématiques**

- Référents ECi
- Syndicats de déchets
- Autres agents des CC, du PETR et des communes
- Participation ponctuelle de partenaires, agents des communes

3 fois /an

- Suivre la déclinaison opérationnelle du plan d'action ECi, partager des bonnes pratiques, trouver des solutions communes
- S'assurer du bon avancement de la démarche

COPIL élargi mutualisé ECi-Climat PETR, les binômes élus et agents référents des CC, Région, Ademe, Préfecture du Loiret, syndicats de déchets, chambres consulaires, associations (à déterminer)

1 à 2 fois/an

- Piloter au global la démarche sur le territoire
- Suivre le plan d'action, réorienter si besoin le plan de l'année suivante

Journée de l'économie circulaire

evolution

- COPIL élargi + communes + partenaires
- Mutualisée avec des journées existantes (prix de l'écoconception, journée du DD des communes...)

1 fois/an

 Faire un retour sur le déploiement de la démarche et échanger sur les pistes d'évolution



Présentation des axes stratégiques et des objectifs



- Introduction
- Note méthodologique
- Présentation des axes stratégiques et des objectifs





Objectifs

La stratégie d'économie circulaire vise à réduire la consommation de ressources sur le territoire et à promouvoir la sobriété. Dans le même temps, elle doit être une source d'innovation pour les entreprises et de dynamisme territorial en créant de la cohésion, de l'activité économique et de la coopération.

Temporalité

La feuille de route Economie circulaire a été définie pour la période 2023-2028, afin d'être alignée sur le PCAET. Une évaluation intermédiaire en 2025 pourra être réalisée.

Rôle des CC et du PETR

Le rôle des CC et du PETR est d'impulser la démarche d'économie circulaire territoriale et de coordonner les initiatives. La stratégie consiste ainsi à faire émerger des initiatives locales, faciliter la transition des habitants et des entreprises, mais aussi à conduire des projets limitant la consommation de ressources.

Parties prenantes

La stratégie d'économie circulaire s'adresse aux habitants, aux entreprises, aux associations, aux collectivités et aux porteurs de projet du territoire. Elle s'appuie sur les institutions (chambres consulaires, Région, Ademe...), leurs dispositifs et financements. Enfin, elle ne peut se mettre en œuvre sans la participation des têtes de réseau (fédérations, syndicats, etc.), qui sont directement en contact avec les acteurs économiques.





La stratégie d'économie circulaire a été construite au travers d'un atelier réalisé avec les binômes agents-élus référents.

Suite à la présentation de la synthèse du diagnostic et le rappel de la réglementation, les participants ont été amenés à définir les objectifs qu'ils souhaitaient atteindre sur différentes thématiques.

Cet atelier a permis de **définir le niveau d'ambition** que le PETR et les CC souhaitaient se fixer en matière d'économie circulaire.

Suite à l'atelier, les propositions ont été retravaillées pour définir les axes stratégiques et objectifs de la stratégie, détaillés dans les slides suivants.

Illustration de la méthode proposée

Méthode de construction des scénarios proposés

Freins identifiés

Entretiens des acteurs du territoire







Présentation des axes stratégiques et des objectifs (1/2)



Axe 1.Déployer l'économie circulaire grâce à la commande publique

Sous-thématique - Rendre les achats des collectivités plus responsables



Objectif: 100% des marchés comprennent une disposition environnementale et 30% une disposition sociale d'ici 2025 (Plan National pour des Achats Durables)



Axe 2. Soutenir un urbanisme circulaire

Sous-thématique - Eco-concevoir les équipements et favoriser l'usage des éco-matériaux



Objectif: 25% des rénovations lourdes et constructions publiques intègrent des matériaux biosourcés ou bas carbone d'ici 2028 (plus ambitieux que la Loi climat et résilience)



Sous-thématique - Répondre à l'objectif ZAN

Objectifs: Au moins 2 projets de réhabilitation de friches sont menés en collaboration avec les acteurs du territoire d'ici 2028 (PETR)



Sous-thématique - Réduire et mieux valoriser les déchets du BTP

Objectif: 2 matériauthèques (ressourceries des matériaux) sur le territoire d'ici 2028 (PETR)





Présentation des axes stratégiques et des objectifs (2/2)



Axe 3. Appuyer les entreprises dans la transformation de leur business model

Sous-thématique - Optimiser les flux matières des entreprises



Objectif: 1 synergie de flux de matières entre acteurs économiques du territoire (Ecologie Industrielle et Territoriale) est mise en place par an d'ici 2026 (PETR)



Sous-thématique - Intégrer les acteurs économiques dans la démarche d'Economie Circulaire

Objectifs: 1 prix éco-conception est organisé à partir de 2026 (PETR)

1 événement Economie Circulaire et Sobriété annuel (PETR)



Axe 4. Soutenir des habitudes de consommation sobres

Sous-thématique - Favoriser la réparation, le réemploi et la sobriété



Objectifs: 1 ressourcerie par Communauté de communes en 2028 (PETR)

1 projet en lien avec le réemploi est accompagné par le PETR d'ici 2026 (PETR)

(3)

Sous-thématique - Soutenir la réduction, le tri et la valorisation des déchets

Objectif: Réduire le volume des ordures ménagères (PETR)



Axe 5. Réduire les consommations d'eau sur le territoire

Sous-thématique - Réduire les consommations d'eau des collectivités



Objectif: Réduction de 10% de la consommation d'eau du territoire d'ici 2030 (Plan Eau)



Sous-thématique - Sensibiliser les administrés à des usages plus sobres de l'eau

<u>Objectif</u>: Les acteurs du territoire (habitants, entreprises, communes...) sont outillés pour réduire leur consommation d'eau (PETR)



Synthèse des actions



- Note méthodologique
- Synthèse du plan d'action





Note méthodologique

Le programme d'action a été construit au travers d'un atelier réalisé avec les binômes agents-élus référents.

Des actions ont été proposées sur chaque axe stratégique pour répondre aux objectifs définis.

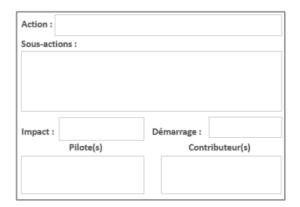
Les participants ont pu amender ces actions, définir le démarrage et les pilotes. Elles ont ensuite été positionnées sur une frise chronologique.

Suite à l'atelier, les propositions ont été retravaillées pour définir le programme d'action, synthétisé page suivante.

Les fiches actions sont détaillées dans la partie suivante.



Illustration des outils utilisés



Objectifs :	# 200% day myorthis comprehense are disposition environmentation et 20% une disposition sociole				matériaux biasourc bas-carbane dans au 25% des rénovations lo constructions publi	moins urdes et	
Actions :	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2030



Synthèse du plan d'action

Axe 1.Déployer l'économie circulaire grâce à la commande publique

Action 1. Définir une politique d'achats responsables

Action 2. Déployer les achats responsables

Axe 2. Soutenir un urbanisme circulaire

Action 3. Mettre en place une culture territoriale de l'usage des matériaux écologiques

Action 4. Soutenir le développement des filières d'éco-matériaux (paille, bois, chanvre...)

Action 5. Intégrer la sobriété foncière dans les projets d'aménagement

Action 6. Recenser et caractériser les friches industrielles et tertiaires

Action 7. Soutenir le réemploi des matériaux du BTP

Action 8. Soutenir la mise en place de matériauthèques

Axe 3.Appuyer les entreprises dans la transformation de leur business model

Action 9. Réaliser un état des lieux des opportunités sur l'Ecologie Industrielle et Territoriale et la déployer sur les zones d'activité opportunes

Action 10. Animer une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale sur les territoires

Action 11. Informer et sensibiliser les entreprises au sujet de l'économie circulaire

Action 12. Mettre en valeur les entreprises engagées dans l'éco-conception

Action 13. Favoriser le développement des pratiques écoresponsables des commerçants et artisans

Action 14. Soutenir la production agricole de proximité et les circuits courts

Axe 4. Soutenir des habitudes de consommation sobres

Action 15. Célébrer un événement annuel de l'économie circulaire

Action 16. Sensibiliser les habitants à la sobriété

Action 17. Développer les ateliers de réparation et d'auto-réparation

Action 18. Mener un appel à projet pour développer les ressourceries sur le territoire

Action 19. Soutenir le tri à la source des biodéchets et appuyer le développement de nouvelles filières de recyclage

Axe 5.Réduire les consommations d'eau sur le territoire

Action 20. Améliorer le système de collecte et traitement des eaux usées urbaines et étudier les opportunités de réutilisation

Action 21. Etudier les opportunités de valorisation des eaux pluviales dans un projet d'aménagement

Action 22. Promouvoir des usages sobres de l'eau auprès des entreprises et des habitants

Action 23. Surveiller la prise en compte de la limitation de l'imperméabilisation dans les projets d'aménagement





Fiches actions





Rendre les achats des collectivités plus responsables

Action 1. Définir une politique d'achats responsables

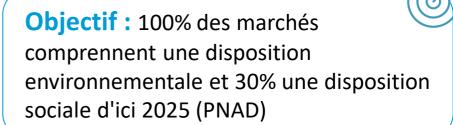
Les CC élaborent et mettent en place une politique et un clausier d'achats responsables et les partagent avec les communes.

La politique achats définit les objectifs à atteindre, en lien avec la réglementation, ainsi que le processus achats mis en place pour atteindre ces objectifs.

Impact: +++ **Pilier:** Achats responsables

SATOIRE ENCO

Référentiel ECi: 3.2.1 et 3.2.2



Indicateur de suivi : Nombre de marchés intégrant

une clause environnementale

Indicateur de résultat : Part des marchés intégrant une disposition environnementale (clause ou critère)

Pilote: Communautés de communes

Contributeur: RESECO (réseau d'acheteurs

engagés dans le commande publique durable)

Moyens humains	Moyens financiers
0,1 ETP	7 000 € - Assistance à maîtrise d'ouvrage



Axe 1. Déployer l'économie circulaire grâce à la commande publique

Rendre les achats des collectivités plus responsables

Action 2. Déployer les achats responsables

Les CC forment la personne en charge de la commande publique aux achats responsables et elles diffusent auprès du reste de l'équipe les bonnes pratiques à adopter.

Un tableau de bord permet de suivre la part de marché intégrant des dispositions responsables. Les outils sont partagés aux communes.

Impact: +++ **Pilier:** Achats responsables

Objectif: 100% des marchés comprennent une disposition environnementale et 30% une disposition sociale d'ici 2025 (PNAD)

Indicateur de suivi : Nombre d'agents formés aux achats responsables

Indicateur de résultat : Part des marchés intégrant une disposition environnementale (clause ou critère)

Pilote : Communautés de communes

Contributeur: PETR

Démarrage: 2024

Moyens humains

Moyens financiers





Référentiel ECi: 3.2.1 et 3.2.2



10 000 € - Coûts de formation + Coûts éventuels des achats responsables

Éco-concevoir ses équipements et favoriser l'usage d'éco-matériaux

Action 3. Mettre en place une culture territoriale de l'usage des matériaux écologiques

Les CC partagent les ressources (guides...) existantes sur les matériaux biosourcés et géosourcés. Elles relaient les informations des fédérations et réseaux de la construction et des éco-matériaux auprès des entreprises

Impact: ++ Pilier: Eco-conception

BI TRAN ÉCOLO



Référentiel ECi: 5.3.1.1.

Objectif: Usage de matériaux biosourcés ou bas-carbone dans au moins 25% des rénovations lourdes et constructions publiques d'ici 2028 (Plus ambitieux que la Loi Climat et Résilience)

Indicateur de suivi : Nombre de guides recensés ; nombre d'entreprises, fédérations et réseaux à mobiliser

Indicateur de résultat : Part des rénovations lourdes et constructions utilisant des matériaux biosourcés

Pilote : Communautés de communes

Contributeur : Fibois, FFB, EnviroBat Centre,

Conseiller Energies partagées de l'ADIL

Moyens humains	Moyens financiers
0,1 ETP	Pas de dépense sur cette action

Éco-concevoir ses équipements et favoriser l'usage d'éco-matériaux

Action 4. Soutenir le développement des filières d'éco-matériaux (paille, bois, chanvre...)

Les filières d'éco-matériaux (paille, bois, chanvre...) sont développées via la commande publique des CC. Des clauses sont intégrées dans les marchés pour intégrer des éco-matériaux dans les constructions des collectivités.

Le PETR se renseigne sur l'intérêt de soutenir la production de chanvre.

Impact: ++ Pilier: Eco-conception

Objectif: Usage de matériaux biosourcés ou bas-carbone dans au moins 25% des rénovations lourdes et constructions publiques d'ici 2028 (Plus ambitieux que la Loi climat et Résilience)

Indicateur de suivi : Budget dédié aux écomatériaux dans la commande publique

Indicateur de résultat : Part des rénovations lourdes et constructions utilisant des matériaux biosourcés

Pilote : Communautés de communes

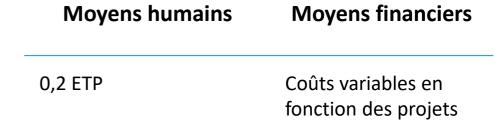
Contributeur: Fibois, FFB, EnviroBat Centre

Démarrage: 2026

DI	
See A States 1	



Référentiel ECi: 3.2.2



Répondre à l'objectif ZAN

Action 5. Intégrer la sobriété foncière dans les projets d'aménagement

Les CC déclinent les objectifs de limitation de l'artificialisation des sols dans leurs projets d'aménagement (ZAE) et dans leur document d'urbanisme lorsqu'elles en ont un. Elles appuient les communes sur le sujet.

Pilier: Eco-conception Impact: +++



Référentiel ECi: 3.4.4 et 5.2.2.2

Objectif: Au moins 2 projets de réhabilitation de friches sont menés en collaboration avec les acteurs du territoire d'ici 2028 (PETR)

Indicateur de suivi : Nombre de réunions sur l'intégration de la sobriété foncière dans les documents d'urbanisme

Indicateur de résultat : Nombre de projets d'aménagement intégrant la sobriété foncière

Pilote : Communautés de communes

Contributeur : Communes, PETR, Cerema, Ademe

Moyens humains	Moyens financiers
0,1 ETP par document / commune	En fonction des éventuelles révisions de documents d'urbanisme

Répondre à l'objectif ZAN

Action 6. Recenser et caractériser les friches industrielles et tertiaires

Les CC recensent les friches industrielles et tertiaires du territoire, avec l'intention de créer de nouveaux espaces de construction sans augmenter le taux d'artificialisation des sols. Le PETR aide au recensement et agrège ces informations.

Pilier : Allongement de la

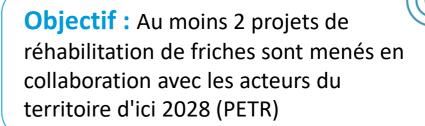
durée de vie

BIL

Impact: ++



Référentiel ECi : 3.3.4 et 5.2.2.6



Indicateur de suivi : Nombre de friches recensées

Indicateur de résultat : Nombre de friches

réhabilitées

Pilote : Communautés de communes

Contributeur: Communes, PETR, Cerema, Ademe

Moyens humains	Moyens financiers
0,2 ETP	10 000 € d'étude + Mise à jour

Réduire et mieux valoriser les déchets du BTP

Action 7. Soutenir le réemploi des matériaux du BTP

Les CC informent les MOA privés au sujet du diagnostic PEMD* de manière à généraliser la démarche sur le territoire, par exemple au moment de la délivrance du permis de démolir par exemple.

Le PETR se charge de créer ou récupérer une fiche commune sur le diagnostic PEMD et la gestion des 7 flux de matières pour la transmettre aux services urbanisme des CC.

* Un diagnostic Produit Equipements Matériaux Déchets (PEMD) est réalisé à chaque démolition ou réhabilitation significative d'un bâtiment d'une surface > 1000 m2 sous maîtrise d'ouvrage des CC (loi AGEC).

Impact: +++ Pilier: Allongement de la durée de vie





Référentiel ECi : 5.2.1.6 et 5.3.1.6.

Objectif: 2 matériauthèques (ressourceries des matériaux) sur le territoire d'ici 2028 (PETR)

Indicateur de suivi : Nombre de MOA privés informés sur le diagnostic PEMD ; nombre d'agents et élus ayant reçu la fiche sur le diagnostic PEMD

Indicateur de résultat : Nombre de diagnostics PEMD réalisés ; nombre de marchés de travaux comportant une clause sur le réemploi des matériaux

Pilote: Communautés de communes **Contributeur**: Bailleurs, promoteurs, aménageurs, entreprises du bâtiment

FFB, CAPEB

Moyens humains	Moyens financier
0,1 ETP	Pas de dépense sur cette action

Réduire et mieux valoriser les déchets du BTP

Action 8. Soutenir la mise en place de matériauthèques

Le PETR soutient financièrement la mise en place de nouvelles matériauthèques (ressourceries de matériaux) sur le territoire (via les financements de la Région).

Une étude des gisements et de la faisabilité pourra être réalisée en amont afin de définir au mieux le statut juridique, l'emplacement et les horaires d'ouverture des matériauthèques.

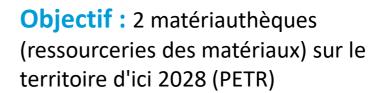
Impact: +++ Pilier: Allongement de la

durée de vie





Référentiel ECi: 5.3.2.6



Indicateur de suivi : Budget alloué au soutien des

matériauthèques

Indicateur de résultat : Nombre de nouvelles

matériauthèques développées

Pilote: PETR

Contributeur: Associations locales, recycleurs,

Réseau National des Ressourceries

Démarrage: 2024

Moyens humains	Moyens financiers

0,2 ETP Prévu dans le PCAET

Optimiser les flux matières des entreprises

Action 9. Réaliser un état des lieux des opportunités sur l'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) et la déployer sur les zones d'activité opportunes

Une étude est réalisée pour identifier les zones d'activités et flux du territoire les plus appropriés pour la création de synergies de ressources.

Elle pourra comprendre une enquête auprès des entreprises mais également des réunions collectives.

Impact: +++ Pilier: EIT

Objectif: 1 synergie de flux de matières entre acteurs économiques du territoire (EIT) est mise en place par an d'ici 2026 (PETR)

Indicateur de suivi : Nombre de réunions réalisées

sur la réalisation d'un état des lieux sur l'EIT

Indicateur de résultat : Part des ZAE éligibles à une

démarche d'EIT

Pilote : Communautés de communes

Contributeur : PETR, Ademe, Région, CCI, clubs

d'entreprises

Démarrage: 2026

Moyens humains	Moyens financiers





Référentiel ECi: 3.5.2



15 000 € d'étude

Optimiser les flux matières des entreprises

Action 10. Animer une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale sur les territoires

Les CC mettent en relation les entreprises pour identifier les synergies de ressources. Pour cela des réunions sont réalisées durant lesquelles les approvisionnements et déchets ou co-produits par entreprise sont listés afin d'identifier les synergies possibles entre les besoins des uns et co-produits des autres.

Impact: +++ Pilier: EIT

Objectif: 1 synergie de flux de matières entre acteurs économiques du territoire (EIT) est mise en place par an d'ici 2026 (PETR)

Indicateur de suivi : Nombre d'entreprises mises en relation (rencontres, réunions...)

Indicateur de résultat : Nombre de synergies mises en place ; nombre d'entreprises ayant mis en place une synergie

Pilote : Communautés de communes

Contributeur: PETR, Ademe, Région, CCI, clubs

d'entreprises

Démarrage: 2026





Référentiel ECi : 3.5.3.1 et 3.5.3.2

Moyens humains	Moyens financiers

0,5 ETP 10 000 € pour la mise en place – 7 000 € pour le suivi annuel

Action 11. Informer et sensibiliser les entreprises au sujet de l'économie circulaire

Les CC sensibilisent et forment les entreprises aux enjeux de l'économie circulaire par l'intermédiaire des clubs et des réseaux. Elles assurent également un rôle d'accompagnement technique des entreprises du territoire sur l'économie circulaire (décryptage des réglementations, veille des dispositifs de subvention, mise en réseau, information sur les obligations de gestion de leurs déchets...).

Impact: ++ **Pilier:** Multi Piliers

TRANSITION

Référentiel ECi : 5.3.1, 4.3.1, 4.3.2



Objectif: 1 prix éco-conception est organisé à partir de 2026 (PETR)

Indicateur de suivi : Nombre d'interventions

auprès des entreprises

Indicateur de résultat : Nombre d'entreprises

sensibilisées ; nombre d'entreprises

accompagnées

Pilote : Communautés de communes

Contributeur: Dev'Up, Institut Territoires Circulaires

Centre Val de Loire, CCI, Ademe, PETR

Moyens humains	Moyens financiers
0,1 ETP	6 000 € par an d'animation



Les CC valorisent les entreprises engagées dans l'éco-conception. Cela peut passer par les différents canaux de communication et les clubs existants.

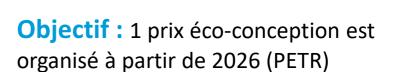
Les CC organisent une rencontre annuelle avec des interventions d'entreprises engagées dans cette démarche afin d'inspirer les structures moins matures.

Impact: + **Pilier:** Eco-conception





Référentiel ECi: 5.3.1.2 et 3.4.1



Indicateur de suivi : Nombre de candidats au prix

Eco-conception

Indicateur de résultat : Nombre de participants à

la rencontre

Pilote: Communautés de communes

Contributeur: Dev'Up, Institut Territoires Circulaires

Centre Val de Loire, CCI, Ademe, PETR

Moyens humains	Moyens financiers
0,1 ETP	3 000 € par an pour l'événementiel



Action 13. Favoriser le développement des pratiques écoresponsables des commerçants et artisans

Le PETR déploie le label Eco-Défis sur le territoire en partenariat avec la CMA.

Le label Eco-Défis sensibilise, mobilise et valorise les entreprises qui mettent en place des actions concrètes en faveur de la planète, notamment en matière de réduction de consommation ressources.

Impact:+

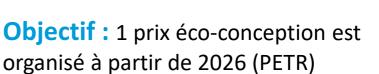
responsable

Pilier: Consommation





Référentiel ECi: 5.3.2.5 et 5.3.3.2



Indicateur de suivi : Nombre d'entreprises

participant aux Eco-Défis

Indicateur de résultat : Nombre d'entreprises ayant mis en place des actions d'économie

circulaire

Pilote: PFTR

Contributeur: CMA

Moyens humains	Moyens financiers
0,1 ETP	16 000 € par an pour la convention avec la CMA

Action 14. Soutenir la production agricole de proximité et les circuits courts

Le PETR soutient les AMAP ainsi que les commerces de vente directe des producteurs, au travers d'un appui financier, de mise en valeur ou de mise à disposition de foncier (en lien avec le PAT).

Impact: ++ Pilier: Consommation

responsable





Référentiel ECi: 5.3.2.5 et 5.1.5



Objectif: 1 prix éco-conception est organisé à partir de 2026 (PETR)

Indicateur de suivi : Nombre de commerces et

AMAP soutenus

Indicateur de résultat : Budget dédié au soutien des commerces de vente direct des producteurs et des AMAP

Pilote: PETR

Contributeur: Chambre d'agriculture, communes,

associations, commerçants

Région

Démarrage: 2023 (en cours)

Moyens humains	Moyens financiers
0,2 ETP	Prévu dans le PAT

Promouvoir l'économie circulaire et la sobriété auprès du grand public

Action 15. Célébrer un événement annuel de l'économie circulaire

Le PETR sensibilise le grand public lors d'un événement annuel festif rassemblant les acteurs de l'économie circulaire.

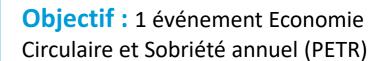
L'événement permettra de mettre en valeur les acteurs associatifs de l'économie circulaire et de partager des bonnes pratiques (réparation, faire soi-même, recette anti-gaspi...) au travers d'ateliers.

Impact: + **Pilier:** Multi Piliers





Référentiel ECi: 5.1.5



Indicateur de suivi : Nombre d'invités à

l'événement

Indicateur de résultat : Nombre de participants à

l'événement

Pilote: PETR

Contributeur: CC, Communes, Région, associations,

syndicats de déchets, partenaires...

Moyens humains	Moyens financiers
0,1 ETP	7 000 € par an de frais événementiel

Promouvoir l'économie circulaire et la sobriété auprès du grand public

Action 16. Sensibiliser les habitants à la sobriété

Les syndicats de collecte des déchets mettent en place des actions de sensibilisation du grand public (à la sobriété, au recyclage et aux enjeux de l'économie circulaire) pour accompagner l'évolution des pratiques. Des boîtes à livre et espaces de dons sont mis en place au sein des communes.

Impact: + **Pilier:** Multi Piliers





Référentiel ECi : Portage par les

syndicats : pas de point dans le

référentiel



Indicateur de suivi : Nombre d'actions de

Circulaire et Sobriété annuel (PETR)

sensibilisation mises en place

Indicateur de résultat : Nombre de personnes

sensibilisées

Pilote : Syndicats de collecte des déchets

Contributeur: PETR, CC, associations locales,

réseaux des acteurs de l'ESS, syndicats de collecte

des déchets, communes

Démarrage: 2023 (en cours)

Moyens humains	Moyens financiers
Pas de moyens humains	Pas de dépense pour
du côté des CC	les CC

Favoriser la réparation, le réemploi et la sobriété

Action 17. Développer les ateliers de réparation et d'auto-réparation

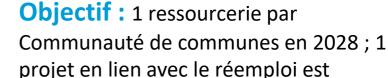
En lien avec les associations, les CC soutiennent d'autoréparation des ateliers des vélos (particulièrement pour les collégiens). Les CC soutiennent les Repair Café sur le territoire (en coportage avec les communes et les associations locales).

Pilier: Allongement de la Impact: ++

durée de vie



Référentiel ECi: 5.3.2.6



accompagné par le PETR d'ici 2026 (PETR)

Indicateur de suivi : Budget dédié au soutien des

atelier de réparation

Indicateur de résultat : Evolution du nombre

d'ateliers et repair cafés

Pilote: Communautés de communes

Contributeur: Associations locales et

professionnels de la réparation, CMA, éco-

organismes

Moyens humains	Moyens financiers
0,2 ETP	10 000 € par an pour le soutien des acteurs

Favoriser la réparation, le réemploi et la sobriété

Action 18. Mener un appel à projet pour développer les ressourceries sur le territoire

Un appel à projet/appel à manifestation d'intérêt est lancé dans le PETR pour faire émerger des porteurs de projet, notamment en matière de création de ressourcerie. Le PETR aura un rôle de facilitateur en proposant un mode d'emploi pour financer les projets et les faire émerger.

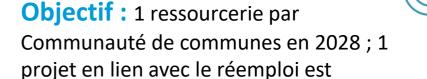
Impact: ++ Pilier: Allongement de la

durée de vie





Référentiel ECi: 4.3.4 et 5.3.2.6



accompagné par le PETR d'ici 2026 (PETR)

Indicateur de suivi : Nombre de candidatures pour

l'appel à projet ; budget dédié

Indicateur de résultat : Nombre de candidats

accompagnés

Pilote: PETR

Contributeur : CC, associations locales, réseaux des acteurs de l'ESS et du réemploi (Réseau National des Ressourceries, etc), Région

Moyens humains	Moyens financiers
0,2 ETP	50 000 € pour ľAAP/AMI

Soutenir la réduction, le tri et la valorisation des déchets

Action 19. Soutenir le tri à la source des biodéchets et appuyer le développement de nouvelles filières de recyclage

Les syndicats mettent en place des moyens de tri à la source des biodéchets (compostage individuel, collectif,...) en 2024.

PETR soutient les syndicats développement de nouvelles filières de recyclage par la recherche de financement d'études préopérationnelles (via les subventions de la Région).

Impact: +++ **Pilier**: Recyclage

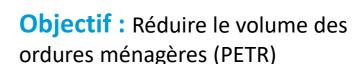




Référentiel ECi : Portage par les

syndicats: pas de point dans le

référentiel



Indicateur de suivi : Nombre de composteurs (individuel, collectif...) distribués ; nombre de nouvelles filières à développer

Indicateur de résultat : Part de biodéchets dans les ordures ménagères ; Taux de valorisation des biodéchets sur le territoire ; part de la participation équipée d'un composteur

Pilote: Syndicats de collecte des déchets

Contributeur : PETR, CC, communes, Région

Moyens humains	Moyens financiers
Pas de moyens humains à prévoir pour les CC	Prévu dans le PCAET

Réduire les consommations d'eau des collectivités

Action 20. Améliorer le système de collecte et traitement des eaux usées urbaines et étudier les opportunités de réutilisation

Les CC veillent pour la mise en conformité réglementaire de dispositifs de collecte traitement des eaux usées (Directive 91/271/CEE) lorsqu'elles ont la compétence.

Elles étudient de la Réutilisation des Eaux Usées Traitées, notamment l'eau de vidange des piscines collectives.

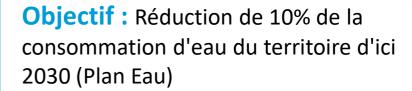
Impact: +++

Pilier: Recyclage





Référentiel ECi: 3.3.3.2



Indicateur de suivi : Nombre de stations d'épuration présentant des non-conformités

Indicateur de résultat : Part des stations d'épuration conformes à la Directive

Pilote: Communautés de communes

Contributeur : Département, acteurs de l'eau

Moyens humains	Moyens financiers
0,5 ETP	20 000 € pour l'étude + 30 000 € pour la mise en conformité

Réduire les consommations d'eau des collectivités

Action 21. Etudier les opportunités de valorisation des eaux pluviales dans un projet d'aménagement

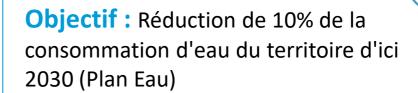
Dans le cadre de projets d'aménagement, la mise en place de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (noues paysagères, fossés drainants, chaussée réservoir...) est étudiée par le gestionnaire des documents d'urbanisme.

Impact : ++ Pilier : Recyclage





Référentiel ECi: 3.3.3.2



Indicateur de suivi : Nombre de projets d'aménagement intégrant la valorisation des eaux pluviales

Indicateur de résultat : Part des projets d'aménagement intégrant la valorisation des eaux pluviales

Pilote : Communautés de communes, Communes (PLU)

Contributeur : Département ; Acteurs de l'eau

Moyens humains	Moyens financiers
0,2 ETP	15 000 € pour modifier les documents
	d'urbanisme

Axe 5. Réduire les consommations d'eau sur le territoire

Sensibiliser les administrés à des usages plus sobres de l'eau

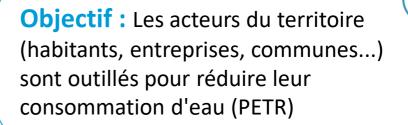
Action 22. Promouvoir des usages sobres de l'eau auprès des entreprises et des habitants

Les CC conseillent les habitants dans l'utilisation des équipements de réduction de la consommation d'eau (récupérateurs d'eau, mousseur hydroéconome, ...) et les distribuent le cas échéant

Impact: + Pilier: Multi Piliers

TRANSITIO ÉCOLOGIQUE

Référentiel ECi: 3.3.1



Indicateur de suivi : Nombre d'équipements de réduction de la consommation d'eau distribués

Indicateur de résultat : Evolution de la consommation d'eau des ménages du PETR

Pilote : Communautés de communes

Contributeur: Associations locales; habitants;

entreprises

Moyens humains	Moyens financiers
0,1 ETP	5 000 € par an de prestation

Axe 5. Réduire les consommations d'eau sur le territoire

Sensibiliser les administrés à des usages plus sobres de l'eau

Action 23. Surveiller la prise en compte de la limitation de l'imperméabilisation dans les projets d'aménagement

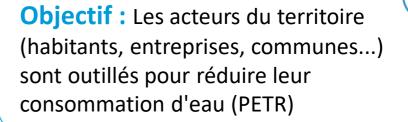
Les CC informent les communes sur les leviers de limitation de l'imperméabilisation des sols au travers d'une note, de réunions ou de partage d'information sur le sujet. L'intervention d'un expert peut être envisagée.

Impact: + Pilier: Eco-conception

TRANSITIO

ANSITION Référen

Référentiel ECi: 5.2.1.2



Indicateur de suivi : Nombre de réunions/rencontres sur les leviers de limitation de l'imperméabilisation des sols

Indicateur de résultat : Part des projets d'aménagement intégrant une limitation de l'imperméabilisation des sols

Pilote : Communautés de communes

Contributeur: Communes

Démarrage: 2023 en cours

Moyens humains	Moyens financiers
0,1 ETP	Pas de frais spécifiques



CONTACT

Mélissa Poutrain

Consultante économie circulaire

Melissa.poutrain@bl-evolution.com

06 58 92 62 40



Cabinet de conseil pour votre transition écologique

